

Deux-Sèvres. Une assistante maternelle : Impossible de recevoir plus d'enfants



Le métier d'assistante maternelle ne se résume pas à quelques gestes : il faut amuser les enfants, les faire manger, les faire dormir et beaucoup d'autres choses.
© Photo d'illustration NR

Le coronavirus aura eu un aspect positif, estime une assistante maternelle, mettre l'éclairage sur notre profession. Quand les crèches ferment et que les parents optent pour le télétravail, les assistantes maternelles sont encore plus précieuses.

15h ce lundi 16 mars 2020. Alors que le conseil départemental a annoncé depuis quelques jours des mesures dérogatoires et des priorités (parfois contraignantes) pour aider les assistantes maternelles ([liste des assistants maternels en Deux-Sèvres](#)), dans le cadre de la lutte contre la dispersion du virus **COVID-19**, la NR a interviewé l'une d'elle dans une commune rurale des Deux-Sèvres.

Maïté Point exerce sa profession d'assistante maternelle agréée depuis dix-sept ans. Elle exerce à **Champdeniers**. Elle reçoit chaque jour en ce moment un bébé âgé de 5 mois et une petite-fille âgée de 2 ans.

" **Je ne peux pas accueillir plus de trois enfants**, tient-elle à avertir avant toute autre considération. J'ai lu quelque part qu'il était question d'accueillir jusqu'à six enfants. Et que nous n'aurions pas le droit de refuser. **C'est techniquement impossible de recevoir plus d'enfants âgés de moins de 3 ans.** On ne pourrait pas s'en occuper. Nous recevons des agréments avec des obligations comme l'interdiction de faire dormir deux enfants ou plus par chambre. Notre métier c'est de les changer, de les amuser, les faire dormir. Ce n'est pas, comme je l'entends parfois, de rester tranquillement chez soi. De surcroît : agrandir de façon inconsidérée son accueil, ce serait prendre le risque de faire entrer en contact trop de gens. Ce serait contraire aux mesures que l'on nous demande de prendre ".

Maïté Point acceptera bien sûr, si on le lui demande, un troisième enfant comme son agrément l'y autorise. Ce matin et depuis cette fin de semaine, elle n'a pas reçu de demandes nouvelles. Elle travaille comme "habituellement".

Il faut laisser à chacun le temps de s'approprier des nouveaux moyens. Notre rôle est de rassurer "
UDAF (Union départementale des associations familiales), Niort

Par ailleurs, toutes les crèches, comme celle des Colibris à l'Espace Mendès France Niort (gérée par l'UDAF l'Union départementale des associations familiales) étaient fermées ce lundi 16 mars 2020 en raison des mesures de lutte contre la propagation du virus COVID-19.

" Tout le monde s'y attendait, rassure **Nathalie Lacroix-Philippe** responsable du Pôle parentalité-enfance à l'**UDAF**. Les parents ont accepté. Nous n'avons pas eu de réactions négatives. Cela posera peut-être des problèmes si cela s'éternise. On s'adapte au jour le jour. Il faut laisser le temps à chacun, de s'approprier ses moyens pour arriver à cette gestion particulière. Il faut le temps que les parents voient ce que ces mesures vont engendrer. Notre rôle à l'UDAF est de rassurer".

UDAF, contact : 05.49.04.76.76.